



DOM JULES FOHL

EUROPE XIV.
NOTRE-DAME DE LUXEMBOURG



MARIA IV

MARIA

ÉTUDES SUR LA SAINTE VIERGE

sous la direction
D'HUBERT DU MANOIR, S. J.
Professeur à l'Institut Catholique de Paris

TOME IV



Pagination : 1048 p. [6 p.]

© Copyright Beauchesne, 2018

ISBN numérique : 978 2 7010 3168 2

XIV

NOTRE-DAME DE LUXEMBOURG

par

DOM JULES FOHL,

Moine de Clervaux.

SOUS le vocable de « Consolatrice des Affligés », N.-D. de Luxembourg est représentée par une statue en tilleul doré, haute d'environ un mètre, de la Vierge-Mère ayant un croissant à ses pieds. Appartenant par son style au bas moyen-âge, elle semble se rattacher par ses origines au sanctuaire de Montaigu (Malines). Son culte a été inauguré par les Jésuites qui, en 1603, avaient ouvert, à Luxembourg, un collège. En 1627, nous la trouvons dans une chapelle votive érigée, en dehors des murs de la ville, par les soins du P. Jacques Brocquart, S. J. (1588-1660). Le renouveau religieux de la réforme catholique en fit un centre de pèlerinages et de miracles. A partir de 1639 l'usage s'établit de séjours, d'abord occasionnels, de la statue à l'église du collège; ils sont à l'origine de « l'Octave » annuelle, fixée actuellement du troisième au cinquième dimanche après Pâques. Dès cette époque, la dévotion à Notre-Dame de Luxembourg avait franchi les frontières du pays (Liège, Douai, Cambrai, Maubeuge, Namur), au point de donner naissance à d'autres pèlerinages, notamment à Torgny-lez-Virton (1636) et à Kevelaer, en Basse-Rhénanie (1642). En 1666, Notre-Dame, Consolatrice des Affligés, fut proclamée patronne de la ville de Luxembourg, par la remise à sa statue d'une clef votive que lui restitua expressément Napoléon I^{er}, le 9 octobre 1809. En 1678, ce patronage fut officiellement étendu à tout le duché de Luxembourg. La chapelle votive ayant été démolie pendant la Révolution Française, la statue miraculeuse a été placée à demeure dans l'ancienne église des Jésuites, devenue paroissiale, en 1773 et cathédrale, en 1870; Pie IX la fit couronner en 1866. La caractéristique du culte de Notre-Dame de Luxembourg réside, depuis le XVII^e siècle, dans les processions, durant « l'Octave » annuelle, de toutes les paroisses de l'ancien duché, au sanctuaire de la capitale. Cette coutume continue d'être observée par les doyennés relevant actuellement des diocèses de Metz et de Namur, mais non par ceux du diocèse de Trèves. Pendant cette période, la statue, habillée toujours à l'espagnole, est exposée, depuis 1766, sur un autel votif en fer forgé, dressé dans la nef de l'église. La clôture des solennités comporte une procession à travers les rues de la capitale. Ayant attendu pendant trois siècles l'érection d'un évêché propre, prévu par les projets de réorganisation ecclésiastique des Pays-Bas de Philippe II, le Luxembourg, négligé par des pasteurs établis à l'étranger et souvent indifférent, lui aussi, à leur égard, avait réalisé

N.-D. DE LUXEMBOURG

autour de sa céleste patronne une conscience d'unité ecclésiastique que l'établissement de la hiérarchie, en 1870, n'eut plus qu'à consacrer. Aussi le culte et le sanctuaire de Notre-Dame, Consolatrice des Affligés, n'ont-ils cessé d'être le point de ralliement religieux et national du Grand-Duché, particulièrement en temps de danger et de guerre.

BIBLIOGRAPHIE

M. FALTZ, HEIMSTÄTTE, U.L.F. von Luxemburg, Luxbg. 1948.

On peut y ajouter pour mémoire :

L. KUNTGEN, S. J. *Histoire de Notre-Dame de Luxembourg. Sanctuaires de la Vierge au Luxembourg*, Brochure mariale n° 9. Comité marial, Namur, 1943. — *Avioth, Histoire de son pèlerinage* par R. ADAM, Sedan, Balan, 1934.